



La Tribune du Snup

Le banquier Lombard : le bon élu de Bercy

« La Caisse des Dépôts s'est construite autour des métiers historiques de tiers de confiance, ces métiers constituent nos fondations » ... discours, de vœux 2018, d'Éric Lombard aux personnels, (voir le cahier spécial de CDSCOPE dédié à cet évènement.)

Aujourd'hui ces « fondations » sont rudement ébranlées par l'action du nouveau Directeur Général !

Ainsi « les métiers de banque des services publics de la justice et des professions réglementées » (suivant l'expression du Directeur Général en janvier dernier), ces métiers sont aujourd'hui gérés au sein d'une direction dédiée (DCB), or cette direction va devenir un simple département de la nouvelle banque des territoires en gestation.

Le « service public de justice » devient un département de la banque des territoires, c'est dire la considération qu'on lui porte !

La gestion des mandats confiés explicitement par l'Etat à notre établissement, dans le cadre de ce service public de la justice (consignations judiciaires, dépôts des notaires, et récemment, la recherche de détenteurs de comptes inactifs), nécessite pourtant une direction dédiée.

Eh bien non, le « banquier Lombard » qui jure aimer tellement le service public, en a décidé autrement.

Le nouveau comité exécutif de la CDC, qu'il va diriger, « reflète les 5 métiers constituant le cœur des activités du groupe ». **Sur ces 5 métiers on dénombre deux banques, la BPI et la future Banque des Territoires.**

Pas mal, pour celui qui se targue d'avoir l'intérêt général dans son ADN ! Et la petite musique de nuit, que l'amatour de Mozart nous prépare, risque de s'exécuter en bémol majeur concernant les mandats de l'Etablissement Public. Au contraire, fortissimo allegro pour la gestion des activités concurrentielles de groupe sous l'égide d'une BPI contrôlée à 50 % par l'Etat... Vous aurez reconnu ici les métaphores musicales distillées, lors de ses vœux 2018, par le pianiste en charge de notre établissement.

Entre nous soit dit, était-il opportun de faire rentrer le loup élatique, via la BPI, dans la bergerie du comité exécutif de la CDC ?

Le nouveau DG de la CDC, qui a mis six mois à être nommé après tant de refus de hauts fonctionnaires, amorce sa réforme de l'Etablissement. Ses annonces lors de vœux, ou les écrits dans CDSCOPE sont discordants avec ses actes. En revanche, ses actes, correspondent bien à la commande de Bruno Le Maire.

Malgré les critiques de toutes les organisations syndicales unies dans une intersyndicale, il poursuit la création d'une « Banque » dite des territoires et fait disparaître les grandes directions de la CDC en les transformant dans un premier temps en « départements ». Le SNUP zoom deux d'entre elles : la direction des fonds d'épargne et celle du bancaire réglementé.

Enfin les fonds d'épargne, piliers et cœur de métier de l'Etablissement Public, sont démembrés et ne constituent plus une direction à part entière. Le département DPH en charge du financement des collectivités glisse dans la Banque des territoires en laissant à l'unité « gestion d'actif » la supervision de deux structures « DPF » et « DFE ». Cette organisation préfigure sans doute la phase terminale du livret A !

En seulement trois mois de mandat effectif, voilà deux piliers de notre Etablissement Public gravement endommagés. La méthode Macron de casse tous azimuts des services publics et de privatisation des activités, est effectivement bien comprise par le Banquier Lombard.

Il reste la DRS, qui sera très vite dans l'œil du cyclone avec la réforme des retraites. Lorsqu'on sait que le président de la république veut créer une caisse de retraite unique, laquelle regrouperait tous les régimes existants, on est inquiet pour l'avenir des mandats spécifiquement confiés à notre Etablissement Public (Ircantec et CNRACL, notamment).

Attention Monsieur Lombard, vous n'êtes pas le premier DG à vouloir privatiser la CDC. La réponse des personnels pourrait rapidement se fondre dans la colère générale et rejoindre les mouvements nationaux, car le SNUP CDC FSU prône également la convergence des luttes pour défendre le service public.

**LE SNUP ORGANISE
DES HEURES MENSUELLES D'INFORMATION
SUR LES SITES DE LA CDC sur les réformes organisationnelles en cours. Vous êtes informés par messagerie, affiches ou dans l'illiko Textos du SNUP par mail.**

Le syndicalisme engagé au quotidien !